

DPAT/DAAT/BAFU  
Affaire suivie par :  
Patricia PAHIN  
☎ 03 87 78 05 49  
N/Réf. : AF/PP/25025  
Objet : avis CD57 sur la modification  
simplifiée n°1 du PLUi

Monsieur François GROSDIDIER  
Président de l'Eurométropole de Metz  
1 Place du Parlement de Metz  
CS 30353  
57011 METZ CEDEX 1

METZ, le 24 FEV. 2025

Monsieur le Président,

Par courrier réceptionné le 31 janvier 2025, vous m'avez notifié pour avis la modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal de Metz Métropole.

Ce dossier n'appelle aucune remarque du Département de la Moselle.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président du Département



Patrick WEITEN

Copie pour information à :

- Monsieur David SUCK, Vice-Président du Département,
- Madame Magaly TONIN, Présidente de la 4<sup>ème</sup> Commission,
- Monsieur Patrick THIL, Président de la Commission de Territoire de METZ-Orne,
- Monsieur Emmanuel LEBEAU, Président de la 1<sup>ère</sup> Commission,
- Madame Anne STEMART, Vice-Présidente du Département,
- Madame Patricia ARNOLD, Conseillère Départementale,
- Monsieur Khalifé KHALIFE, Conseiller Départemental,
- Madame Doan Trang TRAN, Conseillère Départementale.